

Résolution relative à l'emplacement des bureaux
temporaires de la Commission économique
pour l'Asie et l'Extrême-Orient

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

DECIDE

de renvoyer à la troisième session toute recommandation
au Conseil économique et social relative à l'emplacement du
siège temporaire de L'ECAFE.